



PROGRAMME DE FORMATION

Les assurances des Epl : quelle assurance pour quel besoin ?

(référence A89)

Objectifs

- Identifier les besoins en matière d'assurance d'une Epl
- Evaluer les risques et choisir l'assurance la plus adaptée

Public

DAF, RAF, toute personne en charge de l'optimisation du budget assurances

Prérequis

Avoir pour mission la gestion des assurances de l'Epl

Méthodes et support

Exposés théoriques illustrés d'exemples et de cas concrets. Un support de cours sera remis à chaque participant.

Durée

1,20 jour(s)
8:30 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Consultante missions Assurances SCET

Pédagogie innovante

Un parcours de formation qui mixe le présentiel (1 jour en salle) et le distanciel (1h30 en classe virtuelle) pour une efficacité accrue des apports de la formation. Les modules 1 et 2 sont espacés de quelques semaines afin d'optimiser les apprentissages.

Parcours formation

- DAF - RAF

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Module 1 : 1 jour en présentiel

Comment bien assurer l'Epl ?

- Les biens : assurances multirisques, auto
- L'activité de l'entreprise
 - Assurance responsabilité civile exploitation
 - Assurance responsabilité civile des dirigeants
- Les autres risques : assurance protection juridique

Comment assurer les travaux ?

- L'assurance tous risques chantier
- L'assurance dommages ouvrage
- L'assurance responsabilité civile décennale

Module 2: 1h30 en classe virtuelle

- La classe virtuelle d'1h30 permettra de réaliser des applications pratiques à travers des exercices et cas concrets